

SOMMAIRE

L'anglais d'Imaginus	02
La convention	03
Conseil fédéral	03
Carnet militant	04
Coke	04
Conseil central	05
CA	05
GRIEF, journées de grève	05
Local du SPECA	06
Calendrier	06



SPECA-HEBDO
Volume 32
Numéro 08
Jeudi 26 janvier 2012
www.speca.ca/edu

En 2011 et en 2012, l'Histoire s'écrit sous nos yeux

L'année 2011 fut marquante pour tous ceux et celles qui luttent pour plus de démocratie. Alors que la grogne entourant les effets de la crise économique et l'impunité des financiers s'accroissaient, que le site WikiLeaks rendait publics des documents confirmant la corruption des gouvernements du monde, un Tunisien s'immolait par le feu le 17 décembre 2010, marquant le début de révoltes mondiales d'une proportion inédite depuis près de 40 ans.

Deux régimes dictatoriaux ont été renversés en trois semaines, en Tunisie et en Égypte. L'Inde et plusieurs pays arabes sont secoués par de vigoureuses insurrections démocrates et laïques. De forts mouvements de travailleurs en Grèce, en Italie, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, se réveillent comme ils ne l'ont jamais fait en trois décennies. Le Chili connaît ses plus vastes contestations menées par les étudiants depuis le régime d'Allende. Puis, il y a eu cette vague d'occupations, qui a commencé en Espagne au printemps, avant d'apparaître à Wall Street, au cœur du capitalisme financier. Les New-Yorkais auront pu, deux mois durant, nommer à la face du monde le profond dysfonctionnement de notre système économique et politique. Le 15 octobre, l'occupation a eu des échos dans 800 villes du monde, dont Montréal, à la «Place des Peuples».

2012 promet aussi d'être une année mouvementée, notamment au Québec. Les étudiants se lanceront vraisemblablement dans une grève de grande envergure cet hiver, pour bloquer la hausse des frais de scolarité, ainsi que pour mettre en valeur l'idée de la gratuité scolaire (parce qu'après tout, si l'hôpital est gratuit, pourquoi l'école ne le serait-elle pas aussi?). Ce sera à leur tour de mener une bataille pour défendre un service public et, plus largement, de se confronter à un gouvernement qui a, depuis longtemps, perdu toute légitimité populaire. Ils auront besoin de notre soutien et de notre solidarité. En 2005, le gouvernement Charest s'est retrouvé presque paralysé par une grève étudiante qui bénéficiait d'un large appui dans l'opinion publique. Si une telle situation se présente à nouveau, nous devons faire notre part, comme syndiqués, mais aussi comme enseignants, comme parents et comme citoyens, pour mettre en échec ce gouvernement, et placer les affairistes Legault et Sirois, de la Coalition Avenir Québec, sur la défensive devant l'ampleur de la contestation.

La crise financière de 2008 n'a pas causé de soubresauts politiques immédiats, mais en 2011, et fort probablement en 2012 également, la scène politique nationale et mondiale est et sera d'une grande fébrilité. Nous vivons une crise politique majeure qui découle du refus de l'élite néolibérale de remettre en question une approche destructrice pour les sociétés et l'environnement. Ce sont désormais des banquiers non élus qui dirigent l'Italie et la Grèce, permettant aux marchés financiers de poursuivre leur saccage en toute impunité. Plus que jamais, il faut demeurer alertes, critiques et prêts à promouvoir, comme l'ont dit les Espagnols, une *démocratie réelle, maintenant*. Cette bataille historique, c'est aussi la vôtre, que vous y preniez part ou non.

Philippe de Grosbois, secrétaire

Bonne
rentrée !

Montréal, 19 décembre 2011

Madame Anne Milot, directrice et secrétaire générale
Collège Ahuntsic

Objet : Vente d'affiches par la compagnie Imaginus

Madame,

Durant quelques jours de la semaine du 14 novembre dernier, la compagnie Imaginus a fixé ses pénates dans l'agora du collège et le couloir adjacent pour vendre des affiches comme elle le fait chaque année. Nous pourrions, certes, questionner la valeur pédagogique d'une telle activité et insinuer que, comme dans le Nouveau Testament, les vendeurs ont alors envahi le temple, mais il a surtout été porté à notre attention que la quantité impressionnante d'affiches offerte à la communauté était presque exclusivement en anglais. Fait tout aussi troublant, les présentoirs invitant les acheteurs éventuels à se procurer des *hangers* pour suspendre les *frames*, articles qu'ils pourraient ensuite emporter dans des *plastic bags* méprisaient les lois linguistiques du Québec à l'intérieur d'une institution d'enseignement supérieur francophone.

L'incident peut paraître futile, il reste que nous nous inquiétons tout de même de la place qu'occupe le français et sa valorisation dans l'esprit de nos directions. Le cégep est doté d'une Politique de la langue (PO-01) se conformant aux orientations de la Charte de la langue française du Québec et reconnaissant qu'Ahuntsic est un «collège francophone» et que «[c]ompte tenu de sa mission de formation et de sa mission communautaire, [il] affirme sa volonté d'assurer la qualité de la langue française utilisée par son personnel et de ses étudiants». Elle stipule par ailleurs que «les enseignants et les personnels doivent privilégier du matériel en français, tout en tenant compte des buts et des objectifs des programmes de formation.» Doit-on comprendre que les compagnies invitées à louer des espaces dans notre établissement n'ont pas à se conformer à cette règle? Car, si toutes les directions du collège sont garantes du respect et de la mise en application de la PO-01, la Direction des Services financiers, chargée de l'accueil des commerçants comme Imaginus, paraît exempte de responsabilités à son égard.

La PO-01 rappelle le rôle que le Collège se doit de jouer dans «l'intégration linguistique» à la société québécoise de son «importante clientèle allophone». À l'heure où le recul du français, tant à Montréal que dans le Canada «bilingue», refait la une des médias; à l'heure où la santé du français dans le collège même est préoccupante – pensons seulement au taux de réussite de nos étudiants à l'Épreuve uniforme de français! –, nous pouvons nous demander si la Politique de la langue du Collège Ahuntsic est toujours en phase avec son milieu et avec la population qui le fréquente, sa dernière révision remontant à juin 2004!

Le Collège Ahuntsic n'est-il que le «grand cégep de Montréal»? Peut-on espérer qu'il soit un jour le «grand cégep francophone de Montréal», devenant par ses politiques et par les mesures qu'il met en œuvre un modèle pour les autres institutions d'enseignement de la région métropolitaine et, pourquoi pas, du Québec?

Étienne Bourdages, directeur à l'exécutif du SPECA
et professeur au département de français et de lettres

c. c.

Luc Demers, directeur général
Benoit Pagé, directeur des études
Claude Courchesne, directeur du Service des ressources humaines
Odile Boissard, directrice du Service des communications
Yves Fredette, directeur du Service des affaires étudiantes
Alexandre Lupien, directeur du Service de l'informatique
Yvon Pépin, directeur des Services financiers
Michel Poncelet, directeur des Services de l'équipement

Réponse d'Anne Milot

Bonjour M. Bourdages,

Merci d'attirer mon attention sur cette problématique. Effectivement, les faits que vous rapportez sur la langue (PO-01) n'encadrent pas ce type de situation spécifiquement mais l'essence de la Politique est que le français doit être protégé et défendu le plus possible au Collège. J'entends ainsi aborder ce sujet avec mes collègues de la Régie administrative sous peu.

Au plaisir,

Me ANNE MILOT
Directrice des affaires corporatives
et Secrétaire générale

Par ailleurs, lors de l'hommage aux retraités conçu par le Service des communications et précédant le souper de Noël, nous fûmes nombreux à nous étonner de voir les enjolivures qui égailaient les photos de nos collègues projetées sur l'écran de l'auditorium coiffées d'un «Happy Holidays» tout à fait anglais.

Retour sur le Conseil fédéral

des 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre derniers

Deux mots sur la convention

La tâche d'un chargé de cours

La tâche d'un chargé de cours (qui ne donne au collègue que des cours à la formation continue, par exemple) se compose uniquement de la prestation des cours, de la correction et de la surveillance d'examens et de travaux (article 1-2.11). Il n'est pas tenu de participer aux activités départementales (réunions départementales, comités, etc.), aux activités de programme ou aux journées pédagogiques, notamment. Il n'a pas non plus l'obligation d'être disponible pour les étudiants à l'extérieur des heures de cours. En contrepartie? Il gagne une fraction du salaire de ses collègues qui enseignent la même matière au régulier. Youppi! On parie que la plupart des chargées et chargés de cours se feraient un plaisir de participer auxdites activités, contre une rémunération décente?

Josée Déziel, trésorière

Le Conseil fédéral est l'instance de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ) qui regroupe des représentants de l'exécutif des syndicats des regroupements cégep, privé et université. Il se réunit deux fois par année, quoique ce printemps, le Conseil Fédéral sera remplacé par le Congrès de la FNEEQ. Celui-ci a lieu tous les trois ans et c'est à ce moment que l'exécutif de la FNEEQ est élu.

Mais revenons au Conseil fédéral de l'automne dernier. Contrairement au Regroupement cégep, où il est surtout question de dossiers reliés plus directement à la tâche enseignante et aux revendications précises des syndicats de collègues, le Conseil fédéral aborde des sujets politiques plus larges. Ainsi, il a été question de resserrer les liens avec les associations étudiantes, en prévision de ce qui pourrait devenir une grève générale. L'action du 16 février prochain, présentée dans ce numéro, s'inscrit dans cette perspective, puisque l'une des revendications reliées à cette action est le retrait de la hausse des frais de scolarité.

Il a aussi été question de la place du privé dans les collèges et les universités. Le Comité école et société de la FNEEQ a écrit un billet très intéressant à ce sujet et nous avons eu l'occasion d'entendre une présentation sur les fondations. Nous reviendrons plus en détail sur ces questions dans le prochain numéro du SPECA-Hebdo.

Dans la même veine, nous avons reçu la visite d'Éric Martin, chercheur à l'IRIS et coauteur du livre *Université inc.* M. Martin a éclairci avec verve et acuité la question du financement des universités, montrant comment celui-ci menace de transformer profondément la mission universitaire. Lorsque le financement de l'éducation se fait de manière privée plutôt que publique (entre autres, par la hausse des frais de scolarité, justement), cela implique qu'apprendre n'est plus relié à la dispensation d'un service public local, mais à un investissement dans l'économie mondiale du savoir. De même, plusieurs pratiques de «bonne gouvernance» et «d'assurance-qualité» mènent à un plus grand arrimage de l'école aux besoins des entreprises, ainsi qu'à des pressions de toutes sortes sur les enseignants: standardisation, pressions à la réussite, etc.

Parmi les autres sujets abordés, mentionnons également une présentation du Programme pour l'accès à une représentation équitable des femmes (PAREF), qui a aussi été amenée au Conseil central (voir l'article de Nicola Grenon), ainsi qu'une remarquable conférence de Rachad Antonius, professeur de sociologie à l'UQAM, sur les révoltes arabes.

Enfin, un hommage a été rendu à madame Annette Gélinas pour sa contribution exceptionnelle à la vie syndicale de la FNEEQ.

Plusieurs documents reliés à ce dernier Conseil Fédéral peuvent être consultés sur le site de la FNEEQ : <http://fneeq.qc.ca/fr/fneeq/instances/conseil.html>

Il n'y aura plus de canettes Coke dans le frigo du SPECA

Coke ou Pepsi, c'est la même chose?

Quand vous êtes au restaurant et que vous demandez une boisson gazeuse brun foncé, faites-vous la différence entre ces deux marques? Vous demandez un Pepsi et on vous propose un Coke à la place... Pas de problème. Pourtant, rien n'est moins sûr. Et, ici, il n'est pas question de la recette secrète orgueilleusement gardée, mais des conditions de travail que ces multinationales de l'alimentation-camelote – Coca-Cola, plus particulièrement – imposent à certains de leurs employés. Notre intention n'est pas de culpabiliser personne, parce qu'on n'a pas toujours le choix, il reste qu'à l'occasion du dernier Conseil fédéral, des représentants de la FNEEQ ont sensibilisé les membres aux traitements infligés à des syndicalistes de Colombie (mais aussi du Guatemala et de la Turquie) où Coke est soupçonné d'enlèvement, de torture et de meurtre.

C'est pourquoi lors de la réunion de l'exécutif du 20 décembre dernier, nous avons décidé d'adopter à l'unanimité la Recommandation 77, proposée par notre vice-président, Alain Long, et qui se lit comme suit :

Que le SPECA n'achète plus de produits de la compagnie Coca-Cola (marques Coke, Sprite, Fruitopia, Minute Maid, etc.) en solidarité avec les syndicalistes de Colombie assassinés.

Ne vous étonnez donc pas de ne plus voir à l'avenir, dans le frigo du local du SPECA, de produits Coca-Cola.

Pour de plus amples détails sur les agissements de Coke et, peut-être, vous convaincre davantage, nous vous recommandons le documentaire l'Affaire Coca-Cola produit par l'ONF. <http://films.onf.ca/l-affaire-coca-cola/>

carnet carnet carnet carnet

... **MILITANT** ...

Une suggestion de Luc Poitras, enseignant en mathématiques : «Voici un clip qui pourrait intéresser plusieurs membres du SPECA.»

<http://mcn21.org/communiqués/article/le-vol-du-siècle-la-video>

Il s'agit d'une présentation des quelques arguments appuyant la missive qui a été signée le 22 novembre 2011, dans les locaux de la CSN, par plusieurs personnalités du milieu syndical ou de la gauche politique (dont Gérald Larose, Françoise David, Paul Piché, l'écologiste Ugo Lapointe, François Parenteau...) et déposée à la Sureté du Québec, exigeant que l'Escouade Marteau fasse enquête sur ce qui a toutes les apparences d'un vol du bien collectif qu'est l'énergie par le présent gouvernement.

D'autres documents d'intérêt se trouvent sur le site de *Maîtres Chez Nous - 21^e siècle* : <http://mcn21.org>

Plusieurs pétitions importantes peuvent être signées sur le site de l'Assemblée nationale du Québec :

www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/signer-petition/index.html

En particulier, on y trouve une demande à l'Assemblée nationale de dénoncer la décision du Canada à l'égard du Protocole de Kyoto et de réaffirmer l'engagement du Québec par rapport à ce dernier. Il y a également une demande de consultation et de référendum concernant les négociations pour un Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AÉCG). Comme d'autres accords de libre-échange, celui-ci est négocié en secret et les conséquences sur les démocraties et les services publics pourraient être majeures.

Nous vous recommandons également le visionnement d'une capsule vidéo, à laquelle a participé le sociologue Guy Rocher, concernant le manifeste *Faire de l'éducation publique une priorité nationale au Québec* : www.youtube.com/watch?v=aPnBlq0rkaM

Les étudiants universitaires chiliens ont mené, en 2011, une campagne remarquable pour la défense d'une éducation publique en rupture avec le modèle hérité du Chili d'Augusto Pinochet. La présidente de la Fédération étudiante de l'Université du Chili, Camila Vallejo, s'est démarquée par son *leadership*, à seulement 23 ans. Les gens qui comprennent l'anglais ou l'espagnol peuvent l'entendre sur le site du journal britannique *The Guardian* : www.guardian.co.uk/world/2012/jan/13/protesters-camila-vallejo-chile-students

Action importante le 16 février prochain

Le jeudi 16 février se tiendra une Manifestation d'appui à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. On vise un blocage du Centre de commerce mondial où sont, entre autres, situés les bureaux du ministère des Finances et du Conseil du trésor.

Les trois revendications prioritaires de la coalition sont : le retrait de la hausse annoncée des frais de scolarité, le retrait de la taxe santé de 200\$ par personne par année, le retrait de la hausse annoncée des tarifs d'électricité.

La manifestation d'appui commencera à 8 h du matin (un blocage, ça se fait tôt!). Tous les détails sur <http://le1602onbloque.com/>

Grief sur la récupération des journées de grève : Le Collège se retire de la médiation

Nous vous annonçons, l'automne dernier, que nous avons demandé une médiation à la Cour d'appel du Québec pour tenter d'obtenir un règlement monétaire relativement à la récupération salariale des 5 jours de grèves que nous avons dû reprendre à l'hiver et à l'automne 2005.

Le Collège avait d'abord accepté la médiation qui devait se tenir le 18 janvier, mais, suite à des pourparlers avec des représentants du ministère, il nous annonçait, juste avant Noël, qu'il se retirait de la médiation, faute d'avoir obtenu la garantie qu'il serait financé. Par conséquent, nous interjetterons appel au cours de l'hiver. À suivre...

Alain Long, *vice-président*

CA

Le compte-rendu de la dernière rencontre du Conseil d'administration du collège est maintenant disponible sur le site du SPECA

Un compte-rendu de la 353^e rencontre du CA, préparé par Jean Karam et Jean-Luc Filiatreault, est maintenant disponible sur le site du SPECA. Il y est principalement question du rapport financier annuel (un point important en raison des compressions budgétaires que l'on connaît), ainsi que de l'adoption du calendrier scolaire 2012-2013. http://speca.ca.edu/IMG/pdf/353e_CA_1-12-2011.pdf

05

Retour sur la réunion du 30 novembre 2011 du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN

À l'exception de divers points généraux, l'ordre du jour de la réunion proposait trois éléments importants. Outre l'approbation de la mise à jour des états financiers, qui laisserait plusieurs de glace, nous avons assisté à une présentation sur la situation dans les CPE ainsi qu'à une présentation sur la réactivation du PAREF (programme Pour l'Accès à une Représentation Équitable des Femmes) par Mme Denise Boucher, vice-présidente de la CSN.

CPE: Grève évitée de peu le 7 décembre

Tentant de négocier de bonne foi avec la partie patronale l'aspect normatif de l'application de la convention collective, les 360 équipes de travail au niveau national sont devant à une impasse depuis le mois de mars 2011. Le gouvernement envisage de compléter les négociations dans un horizon de 2 ans alors que la partie syndicale demande que le tout soit réglé avant la fin janvier. Une proposition a donc été faite par le syndicat de tenir un blitz de négociations en décembre afin d'arriver à une entente dans des délais raisonnables. Il y a eu possibilité d'un débrayage le 7 décembre, des piquetages symboliques ont été tenus (et largement publicisés) le 30 novembre en guise d'avertissement et pour informer les parents. Finalement, la grève a été évitée de justesse puisqu'une dernière chance a été donnée à la négociation. Il faut savoir que les membres ont déjà autorisé une banque de 5 journées de grève lors d'assemblées s'étant tenues de la mi-octobre à la mi-novembre.

Le PAREF: Pour l'Accès à une Représentation Équitable des Femmes

Le PAREF est un programme interne de la CSN visant à promouvoir l'égalité de représentation des femmes dans les postes de consultation et de décision. Le concept n'est pas nouveau, il s'agit d'offrir, grâce à une meilleure répartition, davantage de points de vue, de manières de penser. La CSN peut se targuer de faire bonne figure en la matière, mais le récent glissement dans le nombre de postes tenus par des femmes indique clairement que le travail doit se faire en continu et nécessite une vigilance régulière plutôt que ponctuelle. Le comité fera donc une tournée de toutes les instances associatives et des conseils centraux afin que les membres rencontrés promeuvent, à tous les niveaux, un ensemble de mesures réaffirmées. Parmi celles-ci:

- Favoriser, dans toutes les instances, des analyses de dossiers différenciées selon les sexes;
- Favoriser les nouvelles technologies permettant de minimiser les longs déplacements;
- Rendre plus visibles les travaux réalisés par la coordination de la condition féminine;
- Stimuler et soutenir le travail des comités de condition féminine dans les syndicats locaux et améliorer les conditions de militantisme et de conciliation travail-famille.

Le Conseil central a réaffirmé son adhésion à ces mesures. Concrètement, il a été suggéré d'instaurer une vigile, dans chaque syndicat, ayant comme mandat de s'assurer que, autant que faire se peut, lorsque des postes ou des responsabilités sont attribués, il y a représentation égale entre les sexes.

Nicola Grenon, *professeur au département d'informatique et délégué au Conseil central du Montréal métropolitain.*

Retour sur le sondage concernant le local du SPECA

L'automne dernier, nous avons fait circuler un sondage sur le local du SPECA. Les réponses n'ont pas abondé, ce que nous prenons comme un signe que le local joue bien son rôle dans l'ensemble. Nous avons reçu quelques suggestions d'achats de nouvelles revues : National Geographic, Géo, L'histoire, le Courrier International... Nous vérifierons ce que notre budget nous permet, mais d'ici là, si vous êtes abonnés à des revues d'intérêt à la maison et que vous aimeriez en faire bénéficier vos collègues, n'hésitez pas à les apporter au local.

Les réponses au sujet de la création d'un espace d'échange de disques, de DVD, de jouets d'enfants, etc. étaient généralement positives. Nous verrons quelle est la meilleure manière de mettre en place un tel espace. De même, au sujet de l'installation d'un babillard : on nous a suggéré d'en installer un pour les annonces de collègues et pour les activités moins couvertes par les médias.

L'automne dernier, nous avons fait circuler un sondage sur le local

En ce qui concerne les activités visant à animer le local, on propose des miniconférences de collègues et des rencontres d'information et de sensibilisation, et même des projections de films. L'idée qu'un département puisse réserver le local ne fait pas l'unanimité, vous semblez plutôt pencher vers un usage informel de ce dernier et le plaisir des rencontres au hasard.

Nous vous demandons aussi si nous devrions limiter l'usage de verres en carton et d'ustensiles en plastique. Ici aussi, les avis sont partagés... Nous ferons probablement le saut plus tard, mais il faudra bien se préparer.

Finalement, quelques idées nous ont été soumises à propos de la décoration et de l'atmosphère : de la musique classique ou jazz en sourdine, davantage de plantes, un ameublement moins « industriel », la présentation de projets étudiants... Nous prenons bonne note de toutes ces idées!

Vous souhaitez contribuer au raffinement du local? N'hésitez pas à nous écrire à spec@collegeahuntsic.qc.ca!

Calendrier

Afin de vous faciliter le suivi de votre vie syndicale et l'organisation de votre horaire pour la session à venir, voici quelques dates importantes à noter à votre agenda :

Jeudi 26 janvier de 12 h à 13 h 30

(Local du SPECA)

Dîner-causerie au sujet de la lettre d'entente

Mercredi 1^{er} février de 9 h 30 à 12 h 30

(Local du SPECA)

Petit-déjeuner de la rentrée

Jeudi 9 février à 14 h 15

(Salon du personnel)

Assemblée syndicale

Jeudi 15 mars à 14 h 15

(Salon du personnel)

Assemblée syndicale

Jeudi 5 avril à 14 h 15

(Salon du personnel)

Assemblée syndicale

Mercredi 16 mai à 14 h 15

(Salon du personnel)

Assemblée syndicale

Dans une formule allégée,
le déjeuner de la rentrée
devient

le petit- déjeuner de la rentrée



**Mercredi 1^{er} février
9h30 à 12h30**

*Venez faire le plein
de vie sociale au local
du SPECA (G-1145)!*

Au menu:
bagels et saumon fumé
viennoiseries, café, thé, jus